

Par Catherine Rivière, Déléguée épiscopale à la pastorale sacramentelle et liturgique du diocèse de Lyon

Dans la conception d'une maison diocésaine qui a pour but de faciliter la vie des services et des mouvements, l'aménagement du lieu qui sera utilisé pour prier et célébrer est souvent l'occasion d'échanges. Il demande de préciser son utilisation et, en fin de compte, la place que l'on souhaite donner à la vie de célébration et de prière dans un tel lieu.

La maison Saint-Jean-Baptiste, ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle adossé à la cathédrale Saint-Jean de Lyon, a connu deux années de travaux de réhabilitation. Depuis septembre dernier, elle accueille de nouveau dans des bureaux rénovés les services pastoraux et administratifs du diocèse de Lyon. Dès l'origine du projet de rénovation, s'est rapidement posée la question du lieu de prière : voulions-nous un lieu visible et bien identifié au cœur de la maison, ou un endroit à l'écart et plus calme ? Devions-nous aménager un oratoire pour la prière personnelle, ou une chapelle pour des célébrations ? Quelles étaient les attentes et les besoins des personnes fréquentant cette maison ? Quel lien trouver avec la cathédrale toute proche ?

Après réflexion et consultation, la décision finale fut prise par les évêques : la chapelle serait la pierre d'angle de la maison, installée au rez-de-chaussée avec quatre grandes baies vitrées donnant sur la rue et sur la place. Accessible à tous depuis le hall d'accueil, elle devrait permettre de rassembler une trentaine de personnes pour des temps de prière, la célébration de l'eucharistie, la liturgie des Heures. Pour les célébrations avec toute la maison ou avec des groupes plus nombreux, la cathédrale pourrait nous accueillir. Vinrent ensuite les questions d'aménagement : comment transformer une grande pièce carrée en espace liturgique ? La réflexion fut confiée au service de pastorale sacramentelle et liturgique qui sollicita la commission d'art sacré.

L'espace liturgique

La première décision de la coloriste de la Commission diocésaine d'art sacré fut d'utiliser la couleur « gris –taupe » des bureaux de la maison en la fonçant légèrement pour peindre les murs et les portes, la moquette restant dans ce même ton sourd.

Pour délimiter le sanctuaire, un panneau cintré de deux mètres cinquante de haut, évidé d'une croix rouge en son centre fut construit dans le seul angle disponible de la pièce. Le sol de cet espace, en parquet, renforce la notion de chœur.

La croix

La croix, évidée dans le centre du panneau cintré peint en vixalite beige, est d'une belle couleur rouge. Éclairée de l'intérieur pendant les célébrations, elle manifeste la gloire du ressuscité. Un petit crucifix est posé sur l'autel.

Le mobilier liturgique

Le budget alloué pour l'aménagement de l'oratoire ne permettait pas de faire appel à un « concepteur » extérieur pour la réalisation du mobilier liturgique. C'est donc un architecte de la Commission d'art sacré qui a conçu et dessiné l'autel, l'ambon, le tabernacle, le siège de

présidence, en étroite collaboration avec un menuisier qui réalisa l'ensemble du mobilier liturgique. Cet ensemble très harmonieux, à la fois digne, sobre et beau, est d'une grande unité.

L'autel en bois est constitué d'un bloc principal qui porte la table avec la pierre de l'autel de l'oratoire précédent, et d'un antependium incrusté de marqueterie de noyer symbolisant le Christ entouré des douze Apôtres.

Le tabernacle est représenté comme la tente de la rencontre.

L'ambon est dessiné comme une partie complémentaire de l'autel.

Pour l'assemblée, vingt-cinq tabourets sont disposés en arc de cercle dans l'espace restant. Ces tabourets sont tous conçus suivant le même modèle, mais la mise en valeur des veinages du bois les rend tous différents.

Les vitraux sont quatre larges baies d'angle donnant sur une rue passante avec un arrêt de bus et sur une petite place ; ils éclairent fortement l'ensemble. Le budget ne permettant pas de faire appel à un maître-verrier, il fut décidé d'utiliser des stores à lamelles verticales comme dans certains bureaux. La majorité des bandes sont blanc cassé. Celles du centre, comme la croix, sont rouges : quatre bandes seulement pour la première baie, puis six, huit, douze bandes, permettant ainsi de conduire progressivement le regard vers le tabernacle proche de la dernière baie. De l'intérieur, ces stores fermés protègent l'intimité de l'oratoire ; de l'extérieur, ils manifestent la présence d'un « lieu différent ».

Les icônes

Une icône de saint Jean-Baptiste, œuvre d'un prêtre du diocèse, est tournée vers la croix. Le saint montre le Christ de sa main. Une icône ou une statue de la Vierge sont encore à trouver.

L'aménagement d'un lieu de prière est une véritable aventure commune, chacun étant très investi affectivement et spirituellement. Les réactions au cours de l'avancée des travaux furent vives, prouvant un attachement à ce lieu de communion. Aujourd'hui, les usagers de la maison diocésaine se l'approprient petit à petit, commençant à l'habiter pour les célébrations régulières de l'eucharistie, de la liturgie des Heures, pour une prière personnelle ou en petits groupes. Les personnes de passage aiment aussi s'y arrêter. Au-delà des murs, du mobilier, ce sont maintenant les « pierres vivantes » de l'Église qui vont faire vivre ce lieu, de paix et d'unité pour toute la maison Saint-Jean-Baptiste.

Lors de l'inauguration de la maison au mois de septembre, la liturgie du jour proposait de méditer sur l'appel et l'envoi en mission des apôtres (Lc 10, 1-12), Mgr Barbarin nous a invités à prononcer « Paix à cette maison » chaque fois que nous y entrerons, avec un souhait : que ce lieu soit le lieu de la paix et de l'unité !